

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

22-05-2007 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le vingt-deuxième jour de mai deux mille sept (2007) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Richard Gilbert, et
Guylaine Gagné conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur
municipal et Alain Bellerose, Directeur Général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

101-2007 Proposé par François Dubeau

Accepter ordre jour. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

102-2007 Proposé par Richard Gilbert

accepter PV. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 16 avril 2007.

ADOPTÉE

103-2007 MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Accepter comptes. LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'avril 2007.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
2046	Ministère du Revenu du Québec	1,500.00 \$
2047	Richard Magalie	368.44 \$
2048	Petite Caisse	427.31 \$
2049	Hydro-Québec	2,930.50 \$
2050	9124-6033 Québec inc.	139.40 \$
2051	Béland Marc	7.63 \$
2052	Bellerose Pierrette	10.52 \$
2053	De Valicourt Bernard	70.68 \$
2054	Fournier Robert	406.58 \$
2055	Longtin Eric	7.60 \$
2056	Terre Nouvelle du Nord	11.40 \$

2057	Bell Canada	93.10 \$
2058	Club de Radio-amateurs	338.76 \$
2059	Commission des Loisirs	500.00 \$
2060	Coopérative Solidarité Mont Renelle	2,500.00 \$
2061	Hydro-Québec	5,196.46 \$
2062	Therrien Dominique	500.00 \$
TOTAL :		15,008.38 \$

	Salaires	41,232.71 \$
	R.E.E.R	2,812.74 \$
	Frais de banque	120.00 \$
	Location	201.73 \$
	Remboursement reg.	80,696.91 \$
	Aqueduc (intérêts)	21,271.60 \$
TOTAL :		146,335.69 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de mai 2007.

2063	Bell Canada	1,342.82 \$
2064	Hydro-Québec	5,167.91 \$
2065	Ministère du Revenu du Québec	12,835.54 \$
2066	Receveur Général du Canada	5,434.75 \$
2067	Réseau Environnement	433.01 \$
2068	Soc. Québ. D'Ass. Des Eaux	15,639.61 \$
2069	Fonds des Registre	26.00 \$
2070	Postage-On-Call Digital	1,709.25 \$
2071	Télus Mobilité	383.40 \$
2072	Bell Canada	90.14 \$
2073	Lanoue Philippe	200.00 \$
2074	Malo Isabelle	200.00 \$
2075	Petite Caisse (camping municipal)	200.00 \$
TOTAL :		43,662.43\$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 22 MAI 2007

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
2076	Agritex St-Roch	22.40 \$
2077	Alarme Beaudry	39.88 \$
2078	Beausoleil Gaston	290.86 \$
2079	Bellerose Claude	11.46 \$
2080	Bellerose Réal Jr	12.95 \$
2081	Bellerose Alain	113.73 \$
2082	BLR Motorisé inc.	88.88 \$
2083	Boc Canada Ltée	12.19 \$

2084	Création Louny Enr.	111.00 \$
2085	C.R.S.B.P.	15.00 \$
2086	David Lyne	63.48 \$
2087	Defoy Électrique inc.	192.01 \$
2088	De Laplante Michel	19.09 \$
2089	Dépanneur R. Prud'Homme	641.20 \$
2090	Distribution Pierre Lavigne	645.96 \$
2091	EBI Environnement	16,959.89 \$
2092	Électricien Robert Ménard	917.10 \$
2093	Fédération Québécoise	367.30 \$
2094	Fonds de l'Information	72.00 \$
2095	Garage Tellier & Fils	137.32 \$
2096	Généreux Construction inc.	1,424.38 \$
2097	Groupe CCL	195.99 \$
2098	Groupe Ultima inc.	98.00 \$
2099	Hôtel Central Benoit Ltée	173.77 \$
2100	Imprimerie R. Pinard inc.	365.78 \$
2101	Joliette Dodge Chrysler	704.14 \$
2102	L'Association des pompiers	324.00 \$
2103	La Survivance	4,217.24 \$
2104	Leblanc & Plante Enr.	145.77 \$
2105	Le Fonds de Solidarité F.T.Q.	3,586.00 \$
2106	Le Groupe Pétrolier OLCO	9,151.27 \$
2107	Les Entreprises B. Champagne	227.90 \$
2108	Les Pneus & Soudures M.B.	22.79 \$
2109	Marc Levasseur	72.82 \$
2110	M.C. Beauséjour & Richard inc.	130.33 \$
2111	Michelin Amérique du Nord	646.43 \$
2112	Ministre des Finances	121.00 \$
2113	M.R.C. de Matawinie	11,232.00 \$
2114	Multicom Communication	45.57 \$
2115	P.E. Boisvert Auto Ltée	33.55 \$
2116	PG Govern	5,495.70 \$
2117	Pièces d'Auto Joliette inc.	97.93 \$
2118	Postes Canada	150.32 \$
2119	Québec Linge	304.62 \$
2120	Réal Huot inc.	633.23 \$
2121	Satelcom Internet	141.24 \$
2122	Sylvain Rondeau	330.46 \$
2123	Techno Diésel inc.	377.67 \$
2124	Tenaquip	63.69 \$
2125	Thibault Rolland G.	189.03 \$
TOTAL :-		61,436.32 \$

REGLEMENT D'AQUEDUC

115		\$
		\$
		\$
TOTAL :-		\$
2126	Hydro-Québec	2,152.18 \$
2127	Petite Caisse (Parc régional)	150.00 \$
2128	Petite Caisse (Parc régional)	600.00 \$
2129	Beaulieu Richard	201.69 \$
2130	Bellerose Jean-Pierre	116.60 \$

2131	Bellerose Francois	288.52 \$
2132	Bellerose Alain	899.42 \$
2133	Benoit Claude	16.10 \$
2134	Bruneau Électrique inc.	911.60 \$
2135	Cantara Nicole	36.80 \$
2136	C. Bazinet & Fils inc.	3,016.83 \$
2137	Certilab	415.89 \$
2138	Coutu Gilles	76.16 \$
2139	Dunton Rainville senc	515.55 \$
2140	Équip. Industriels Joliette	132.55 \$
2141	Équipement de bureau Joliette	1,082.53 \$
2142	Georges-H. Durand Ltée	422.70 \$
2143	Gouger Guy	183.08 \$
2144	Héту Jocelyn	66.00 \$
2145	Imprimerie Durand Ltée	609.63 \$
2146	Malo Isabelle	200.00 \$
2147	Morais Carole	109.25 \$
2148	Picard Claude	525.00 \$
2149	Soc. de l'Assurance automobile du Québec	270.00 \$

TOTAL :- **12,998.28 \$**

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

07-04-04	<i>Madeleine St-Georges – Projet pour inclure l'ART dans le projet de rénovation de la salle J.M. Bellerose.</i>
07-04-19	<i>Agence de mise en valeur des forêts privées – Invitation à devenir membre.</i>
07-04-25	<i>France Camire. – Problème d'écoulement du chemin du lac à la truite sur son terrain.</i>
07-05-03	<i>Hydro-Québec – Résolution de plainte.</i>
07-05-07	<i>UQAM Cinbiose – Résultats de l'étude de suivi sur le manganèse dans l'eau potable.</i>
07-05-09	<i>Bureau du comté de Berthier – Subvention pour l'amélioration du réseau routier local.</i>
07-05-10	<i>Ministre des affaires municipales – Guide pour l'élaboration du plan particulier d'intervention en cas de Pandémie d'influenza.</i>
07-05-14	<i>Citoyens du rang des Aulnaies – Inquiétude concernant "Latora paintball".</i>
07-05-14	<i>Association Chasse et Pêche Collin Inc. – Chemin d'accès des lacs petit et grand Collin.</i>
07-05-14	<i>M.R.N. – Mise en disponibilité d'emplacements de villégiature du Lac-aux-Pierres.</i>
07-05-16	<i>Chislaine St-Georges – Demande pour une fête le 23 juin 2007</i>
07-05-17	<i>Brigitte Lavoie et Bernard De Valicourt – Demande d'achat d'un terrain et problème de visibilité.</i>
07-05-17	<i>M.T.Q. – Secteur des travaux sur la 131.</i>
07-05-18	<i>Loisirs St-Michel Inc. – Demande financière pour la fête National.</i>
07-05-22	<i>Club Radioamateurs – Simulation d'écrasement d'un petit avion.</i>
07-05	<i>Dépôt du projet Centre Brass'ARTS</i>
07-05	<i>Dépôt pétition des résidents du chemin de la péninsule et secteur chemin Bordeleau concernant la descente de bateau au bout du chemin de la péninsule</i>

104-2007 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention à l'ART D'accepter la suggestion de Madeleine St-Georges, afin d'allouer à l'art 1% du budget total de rénovation de la salle J.M.-Bellerose

ADOPTÉE

105-2007 Proposé par Richard Gilbert

Travaux d'égoutement Mme ET RÉSOLU UNANIMEMENT
Camire.

D'aviser Mme France Camire que les travaux d'égoutement du fossé sur le chemin du lac à la truite près de son entrée seront réalisés en bordure du chemin et non sur son terrain

ADOPTÉE

106-2007 Proposé par Richard Gilbert

Chemin d'accès non ET RÉSOLU UNANIMEMENT
sous notre
responsabilité.

D'aviser l'Association Chasse et Pêche Collin Inc., que l'entretien du chemin d'accès des lacs Petit et Grand Collin n'est pas sous la responsabilité municipale .

ADOPTÉE

107-2007 Proposé par Nicole Cantara

Disponibilité d'emplacement de ET RÉSOLU UNANIMEMENT
de villégiature au lac Aux Pierre.

D' aviser le ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints n'a pas d'objection à la mise en disponibilité d'emplacement de villégiature au lac Aux Pierres. La municipalité demande au ministère d'informer les éventuels acquéreurs que l'entretien du chemin d'accès n'est pas sous la responsabilité municipale.

ADOPTÉE

108-2007 Proposé par François Dubeau

Demande de fête sur ET RÉSOLU UNANIMEMENT
le terrain de
Ghislaine St-
Georges.

D'acquiescer à la demande de Ghislaine St-Georges, pour l'organisation d'une fête sur son terrain au 1241, chemin Rondeau, le23 juin 2007.

ADOPTÉE

Concernant les demandes de Brigitte Lavoie et Bernard De Valicourt:

Demande de Brigitte Lavoie et Bernard De Valicourt. - Achat d'un terrain: Décision reportée pour fins de discussion avec la corporation pour le développement du lac Taureau
- Problème de visibilité à la sortie au chemin des conifères: L'inspecteur municipale fera les vérifications et corrections si nécessaire.

109-2007 Proposé par Daniel Bellerose

Autoriser Loisirs St-Michel Inc. Pour aide financière. **ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'autoriser Loisirs St-Michel Inc. Pour organiser la fête de la St-Jean-Baptiste et de leur verser une aide financière de \$500.00.

ADOPTÉE

110-2007 Proposé par Daniel Bellerose

Autoriser les pompiers à assurer la sécurité lors de la fête de la St-Jean. **ET RÉSOLU UNANIMEMENT.**

D'autoriser les pompiers sur une base individuelle et volontaire d'assurer la sécurité lors de la fête de la St-Jean. Ils seront rémunérés par la municipalité et ils pourront porter l'uniforme des pompiers de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

Avis de motion est donné par Richard Gilbert, conseiller, qu'à une prochaine assemblée un règlement concernant la circulation de véhicules lourds sur un pont ou un viaduc sera adopté.

112-2007 Proposé par Nicole Cantara

Autorisation
Exceptionnelle pour
la réparation du
chemin Manawan
entre des-Aulnaies et
Baie-du-milieu.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

CONSIDÉRANT QUE le chemin de Manawan entre la rue des
Aulnaies et le chemin de la Baie-du-milieu est sur le territoire municipale.

CONSIDÉRANT QUE ce chemin doit être emprunté par les
résidents de la Baie Morissette et par les clients et travailleurs de l'Auberge
du Lac Taureau.

CONSIDÉRANT QUE ce chemin n'est pas présentement entrenue,
faute d'opérations forestières.

A CES CAUSES : La municipalité autorise exceptionnellement la
réparation de ce chemin dont les coûts sont évalués
approximativement à 10,000.00\$ et demande au
Ministère des Ressources Naturelles de contribuer
aux coûts des travaux.

ADOPTÉE

113-2007 Proposé par Richard Gilbert

Soumissions travaux
salle J.M.-Bellerose.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser les demandes de soumissions sur invitation de la salle J.M.-
Bellerose pour les travaux de renforcement structuraux et pour les travaux de
peinture à l'extérieur.

ADOPTÉE

114-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Soumission publique
gestion des déchets.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser la demande de soumissions publiques pour la gestion des déchets..

ADOPTÉE

115-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Autoriser
l'engagement de 16
employés
camping.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

au D'autoriser l'engagement de M. Guy Gouger au poste de coordonnateur pour la gestion des équipements du Parc Régional du Lac-Taureau, et du Camping Municipal. Poste cadre, employé saisonnier, temps plein, 40 heures / semaine, au taux de 17.68\$ / heure, environ 6 mois par année.

D'autoriser l'engagement de M. Gilles Patry comme responsable de l'entretien général au Camping et à la Plage municipale, 40h/sem., au taux de 13.44\$/h., pour la période de mai 2007 à septembre 2007

D'autoriser l'engagement de Mme Annette Lussier comme responsable à l'accueil, enregistrement, réservation, caisse au Camping municipal, 35h/sem., au taux de 12.65\$/h., pour la période de mai 2007 à septembre 2007.

D'autoriser l'engagement de M. Henri Mondor comme assistant responsable de l'entretien général au camping et à la plage municipale, selon les besoins pour un nombre maximal de 40 heures / semaine, aux taux de 10.37\$ / heure, pour la période de mai à septembre 2007.

D'autoriser l'engagement de M. Gaétan Roy, au poste de chef patrouilleur au Parc-Régional du Lac-Taureau, selon les besoins pour un nombre maximal de 40 heures / semaine, au taux de 12.63\$ / heure, pour la période de mai à septembre 2007

. D'autoriser l'engagement pour divers emplois pour le Parc Régional du Lac-Taureau et Camping municipal (préposés à l'accueil et à l'information, patrouille, entretien, etc...), selon les besoins pour un nombre maximal de 40 heures / semaine, au taux de 10.37\$ / heure, pour la période de mai à septembre 2007. Le personnel nécessaire sera choisi par le coordonnateur du Parc Régional du Lac-Taureau et du Camping Municipal selon son évaluation parmi les personnes suivantes: Myriam Hamelin, Roxanne St-Georges, Keith Provost, Carol Nantel, Lison Létourneau, Carine Laliberté, Sylvie Chaumeron, François Gravel, Michel Maheu, Jessica Simard, François-Xavier Rivest.

ADOPTÉE

116-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Grille tarifaire des
guérites.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De maintenir la même grille Tarifaire des guérites au parc régional du Lac-taureau pour l'année 2007

.ADOPTÉE

117-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accorder contrat à
Construction Luc
Grégoire Inc. Pour
réparation au
camping.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accorder le contrat pour refaire la toiture du bâtiment de service au camping municipal à Construction Luc Grégoire Inc.

ADOPTÉE

118-2007 Proposé par Nicole Cantara

Autoriser l'achat ET RÉSOLU UNANIMEMENT
d'une caisse

enregistreuse pour
camping.. D'autoriser l'achat d'une caisse enregistreuse pour le camping municipal au coût de 950.00\$ plus taxes

ADOPTÉE

119-2007 Proposé par François Dubeau

Autoriser l'achat ET RÉSOLU UNANIMEMENT
d'une nouvelle

imprimante de D'autoriser l'achat d'une nouvelle imprimante pour le bureau municipal au coût de 2,025.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE

120-2007 Proposé par François Dubeau

Autoriser l'achat ET RÉSOLU UNANIMEMENT
d'un télécopieur et

d'un appareil
respiratoire. D'autoriser l'achat d'un télécopieur et d'un appareil respiratoire pour le service des incendies.

ADOPTÉE

121-2007 Proposé par Niclolle Cantara

Accepter PV CCU. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 2 mai 2007 et le rapport des permis

ADOPTÉE

122-2007 Proposé par Niclolle Cantara

Accepter la ET RÉSOLU UNANIMEMENT
dérogation mineure

de M. David et Mme
Nadia Braconnier.

Demande de dérogation par M. David et Mme Nadia Braconnier pour la propriété située au 2040 chemin Cyprès. La demande concerne l'acceptation d'implanter un chenil à 30 mètres (100') des limites de propriété latérales au lieu de 100 mètres (328.1') et à 152.4 mètres (500') d'une zone paysagère (Pa) au lieu de 500 mètres (1640'), ce qui contrevient aux articles 7.1.13-3) et 7.1.13-7 du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation par M. David et Mme Nadia Braconnier pour la propriété située au 2040 chemin Cyprès. La demande concerne l'acceptation d'implanter un chenil à 30 mètres (100') des limites de propriété latérales au lieu de 100 mètres (328.1') et à 152.4 mètres (500') d'une zone paysagère (Pa) au lieu de 500 mètres (1640'), ce qui contrevient aux articles 7.1.13-3) et 7.1.13-7 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QU' les chiens ne seront présent qu'une partie de l'année;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a aucune habitation occupées à proximité;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs sont conscient des conséquences possibles si les chiens deviennent une source de nuisance;

CONSIDÉRANT QUE le chenil serait à 1500 pieds du chemin publique (chemin Cyprès)

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. et Mme Braconnier.

ADOPTÉE

123-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accepter la dérogation mineure de M. André Ferland.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de dérogation mineure de M. André Ferland pour la propriété située au 420 rue Granger. La demande concerne l'acceptation de construire un garage dans le périmètre urbain ayant une hauteur totale de 18' au lieu de 16.4', ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage.

Le CCU a étudié Demande de dérogation mineure de M. André Ferland pour la propriété située au 420 rue Granger. La demande concerne l'acceptation de construire un garage dans le périmètre urbain ayant une hauteur totale de 18' au lieu de 16.4', ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage.

CONSIDÉRANT QU' le garage ne dépassera pas la hauteur du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE M. Ferland est la dernière maison de la rue, côté Est;

CONSIDÉRANT QUE la différence entre la nouvelle hauteur demandée et la demande initiale est minime;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de M. André Ferland.

ADOPTÉE

124-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accepter la dérogation mineure de M. Gustave Brazeau.

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de dérogation mineure par M. Gustave Brazeau pour la propriété située au 40 chemin Neveu. La demande concerne l'acceptation de reconstruire un bâtiment principal à une distance de 6 mètres (19.7') de la limite de propriété avant, au lieu de 12 mètres (40'), ce qui contrevient à l'article 7.12.6 du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Gustave Brazeau pour la propriété située au 40 chemin Neveu. La demande concerne l'acceptation de reconstruire un bâtiment principal à une distance de 6 mètres

(19.7') de la limite de propriété avant, au lieu de 12 mètres (40'), ce qui contrevient à l'article 7.12.6 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE la maison est de style bungalow ;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle maison améliorera l'esthétisme du secteur ;

CONSIDÉRANT QU' une nouvelle installation septique sera construite ;

CONSIDÉRANT QUE le projet rendra conforme la distance entre la ligne de propriété latérale droite ;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Gustave Brazeau.

ADOPTÉE

125-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accepter le projet de construction de M. Claude Leclerc et Mme Christine Côté. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Étude d'un projet de construction (PIIA) de M. Claude Leclerc et Mme Christine Côté pour la propriété située sur le chemin de la Péninsule (lot 1-428, bloc 1 , canton de Masson)

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) de M. Claude Leclerc et Mme Christine Côté pour la propriété située sur le chemin de la Péninsule (lot 1-428, bloc 1 , canton de Masson)

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Leclerc et de Mme Côté. De plus, le CCU recommande au conseil de modifier sa réglementation afin de ne plus traiter les demandes de permis pour les propriétés se trouvant dans une zone avec PIIA (permis de construction de bâtiment principal et les enseignes).

ADOPTÉE

126-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accepter le projet de construction de Mme Francine Bujold. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Étude d'un projet de construction (PIIA) de Mme Francine Bujold pour la propriété située au 10 chemin des Cantonniers Nord (lot 1-450, bloc 1 , canton de Masson)

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) de Mme Francine Bujold pour la propriété située au 10 chemin des Cantonniers Nord (lot 1-450, bloc 1 , canton de Masson)

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de Mme Bujold.

ADOPTÉE

127-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accepter le projet de construction de M. André Deschênes et Mme Élizabeth Viau. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Étude d'un projet de construction (PIIA) de M. André Deschênes et Mme Élizabeth Viau pour la propriété située au 60 chemin des Cantonniers Sud (lot 1-455, bloc 1 , canton de Masson)

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) de M. André Deschênes et Mme Élizabeth Viau pour la propriété située au 60 chemin des Cantonniers Sud (lot 1-455, bloc 1 , canton de Masson)

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Deschênes et Mme Viau.

ADOPTÉE

128-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accepter le projet de lotissement pour compagnie 9169-0263 Qc. Inc. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Étude d'un projet de lotissement de la compagnie 9169-0263 Qc. Inc, a/s Cynthia Beauséjour présidente, pour la propriété située sur une partie des 23, 24 et 25 du rang B, canton de Brassard (voir plan Gadoury et Neveu, minute 9454, plan B-496, dossier # G-9309).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement.

ADOPTÉE

129-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accepter la dérogation mineure de M. Gaétan Charrette. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de dérogation mineure par M. Gaetan Charette pour la propriété située au chemin Germain, plus précisément sur le lot 31-1-15, rang 3, canton de Masson. La demande concerne l'acceptation d'annuler le rond point d'un cul de sac (chemin Germain), ce qui contrevient à l'article 9.2.8 du règlement de lotissement # 321-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Gaetan Charette pour la propriété située au chemin Germain, plus précisément sur le lot 31-1-15, rang 3, canton de Masson. La demande concerne l'acceptation d'annuler le rond point d'un cul de sac (chemin Germain), ce qui contrevient à l'article 9.2.8 du règlement de lotissement # 321-1992.

Suite à l'étude de ce dossier, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Gaetan Charrette.

ADOPTÉE

130-2007 Proposé par Nicole Cantara

Accepter la
dérogation mineure
de M. Marco Cartier. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de dérogation mineure de M. Marco Cartier pour la propriété située au chemin Rondeau, plus précisément sur la partie du lot 11, rang 2 Sud Est, canton de Provost. La demande concerne l'acceptation d'implanter un bâtiment principal à une distance de 9.14 mètres (30') de la limite de propriété arrière au lieu de 15 mètres (49.2'), ce qui contrevient à l'article 7.12.7 du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Marco Cartier pour la propriété située au chemin Rondeau, plus précisément sur la partie du lot 11, rang 2 Sud Est, canton de Provost. La demande concerne l'acceptation d'implanter un bâtiment principal à une distance de 9.14 mètres (30') de la limite de propriété arrière au lieu de 15 mètres (49.2'), ce qui contrevient à l'article 7.12.7 du règlement de zonage # 320-1992.

Suite à l'étude de ce dossier, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Marco Cartier.

ADOPTÉE

131-2007 Proposé par Richard Gilbert

Entente d'entretien ET RÉSOLU UNANIMEMENT
avec Distribution 94
Enr. Sylvain
Rondeau. De renouveler l'entente d'entretien du chalet, terrains et autres infrastructure

des Loisirs pour la période estivale 2007 de distribution 94 Enr., Sylvain Rondeau, au coût de 8,200.00\$ plus taxes, payable le 15 des mois de mai, juin, juillet, août et septembre

ADOPTÉE

132-2007 Proposé par Guylaine Gagné

conciliation bancaire ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter la conciliation bancaire au 30 avril 2007.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la
municipalité d'avril 2007.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés
municipaux au 14 mai 2007.

Le directeur général dépose le procès-verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires de Saint-Michel-des-Saints pour les assemblées tenues les 5 avril et 3 mai 2007.

133-2007

Proposé par Richard Gilbert

Soumission achat de gravier concassé 0-20 mm

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Suite à la demande de soumission que l'adjudication pour l'achat de gravier concassé 0-20mm soit accordée à :

Jobert inc. provenance du banc chemin matawin Est

<u>Agrégat</u>	<u>Fourniture pesée et chargée</u>	<u>Fourniture pesée</u>
----------------	------------------------------------	-------------------------

Gravier concassé 0-20mm	6.00\$ / t.m.	6.00\$ / t.m.
----------------------------	---------------	---------------

Jobert inc. provenance du banc Fourche "E" Saint-Michel-des-Saints

<u>Agrégat</u>	<u>Fourniture pesée et chargée</u>	<u>Fourniture pesée</u>
----------------	------------------------------------	-------------------------

Gravier concassé 0 -20mm	5.50\$ / t.m.	5.50\$ / t.m.
-----------------------------	---------------	---------------

Jobert inc. provenance du banc de Saint-Zénon

<u>Agrégat</u>	<u>Fourniture pesée et chargée</u>	<u>Fourniture pesée</u>
----------------	------------------------------------	-------------------------

Gravier concassé 0 -20mm	5.00\$ / t.m.	4.50\$ / t.m.
-----------------------------	---------------	---------------

ET

Si les travaux à réaliser sont à proximité du banc chemin Saint-Joseph, compte tenu des coûts de transport, le gravier sera pris chez Sylvio Champoux & Fils Inc.

<u>Agrégat</u>	<u>Fourniture pesée et chargée</u>	<u>Fourniture pesée</u>
----------------	------------------------------------	-------------------------

Gravier concassé gris 0-20mm	6.65\$ / t.m.	6.45\$ / t.m.
Gravier concassé brun 0-20mm	6.36\$ / t.m.	6.11\$ / t.m.

ADOPTÉE

134-2007

Proposé par François Dubeau

Rencontre
Urbanex.

avec ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'organiser une rencontre avec Urbanex pour la refonte du plan et règlement en matière d'urbanisme.

ADOPTÉE

135-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Demande MRC ET RÉSOLU UNANIMEMENT
organiser rencontre.

De demander à la MRC de Matawinie d'organiser une rencontre avec les municipalités de Saint-Zénon, Sainte-Émélie-de-l'énergie et Saint-Michel-des-Saints afin de discuter du parc des sept-chutes.

ADOPTÉE

136-2007 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

Félicitation M. ET RÉSOLU UNANIMEMENT
Beauséjour et M.

Dessureault pour
ascension du Mont-
Éverest.

Au nom de la population de Saint-Michel-des-Saints, le conseil municipal est fier d'adresser ses félicitation sincères à M. Maurice Beauséjour et M. Serge Dessureault, tous deux originaires de notre municipalité, pour la réussite de l'ascension du Mont-Everest.

ADOPTÉE

137-2007 Proposé par François Dubeau

engagement 2 ET RÉSOLU UNANIMEMENT
nouveaux pompiers

D'autoriser l'engagement de 2 nouveaux pompiers pour une période d'essai de 6 mois et par la suite, engagement temporaire pour 2 ans:

- Daniel Gagné
- Mathieu Duranceau

ADOPTÉE

138-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Formation et ET RÉSOLU UNANIMEMENT
paiement frais

déplacement des
monitrices.

- D'autoriser la formation et le paiement des frais de déplacement des monitrices pour terrains de jeux.

ADOPTÉE

139-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Autoriser membre ET RÉSOLU UNANIMEMENT
conseil à assiter au

mérite du loisir
municipale.

D'autoriser les membres du conseil municipal disponible pour assiter au mérite du loisir municipal 2007, le 3 juin prochain. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

140-2007 Proposé par Guylaine Gagné

Levée de l'assemblée ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire